

le mag

TOUTE L'ACTU DE VOTRE COMMUNE



p.14-15

CULTURE

La Maison des Arts, inaugurée le 2 mars, a ouvert ses portes avec une exposition sur l'École Autrefois

p.4 VIE MUNICIPALE

Élections européennes
le dimanche 9 juin 2024

p.10 TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La commune **engagée dans la réflexion** sur le développement des énergies renouvelables

p.16 ANIMATIONS

Pâqu'en Fête, Fête du Four, Fête du Terroir... **les festivités estivales** se préparent



**Élus et bénévoles
des Z'Amis des Z'Arts
devant la Maison
des Arts**

**Chères Saint-Albanaises,
Chers Saint-Albanais, Chers amis,**

Ce début d'année 2024 place la culture à l'honneur !

La municipalité a en effet fêté l'ouverture de la Maison des Arts le 2 mars dernier.

Fruit du travail de trois mandats successifs, cette réalisation incarne notre politique culturelle tant attendue, avec des valeurs fortes et des objectifs ambitieux.

Le projet de construction d'une Halle Sportive ou encore la poursuite du Centre Bourg avec l'aménagement d'un Pôle Santé, d'un réseau de chaleur renouvelable, le déplacement de la Maison de l'Enfance et du restaurant scolaire à proximité de l'école maternelle, figurent parmi les gros dossiers actuellement à l'étude.

Nous dotons le territoire de nouvelles infrastructures, de nouveaux services. Nous l'adaptions aux enjeux de transition écologique. Nous soutenons les commerces et les entreprises locales. Ce faisant, nous veillons à répondre au mieux à vos besoins. Votre qualité de vie est notre priorité.

Lors de la cérémonie des vœux, j'ai dressé le bilan de nos actions à grande échelle. Mais sachez qu'en tant qu'élus du conseil municipal, nous mettons un point d'honneur à être à l'écoute de chacun et de chacune d'entre vous. Vos préoccupations sont les nôtres et nous faisons tout notre possible pour vous apporter satisfaction.

Si l' élu local endosse de solides responsabilités dont il doit rendre compte aux citoyens, les citoyens ont également des devoirs importants. Je pense à des rendez-vous à ne pas manquer comme les élections européennes qui auront lieu le 9 juin prochain. Je pense également au devoir de civisme. Respecter les élus, son voisin, un autre citoyen, l'espace public, voilà un devoir bien trop souvent négligé.

Cette citoyenneté, nous la tissons également lors des événements publics propices au lien social. Pâqu'en Fête, Fête du Four, Ciné-concert, Fête du Terroir, Théâtre... cet été sera parsemé d'une riche programmation ! Ces événements, nous les devons pour beaucoup à notre important réseau associatif que je remercie encore une fois.

Bonne lecture à toutes et à tous,

**Très chaleureusement,
votre maire Michel Dyen**



Monsieur le Maire Michel DYEN, accompagné d'une partie de l'exécutif communal et des services, a eu l'honneur d'accueillir Mme Tur, secrétaire générale de la préfecture de la Savoie, sous-préfète de l'arrondissement de Chambéry. Il lui a présenté les différents secteurs et projets clés de la commune, reflète des dernières évolutions du territoire Saint-Albanais.



p.4 VIE MUNICIPALE

- Retour sur la cérémonie des vœux du maire et du conseil municipal
- Informations préventives, trottinette électrique
- Les élections européennes
- Voyage d'Eric Jacquier



p.8 TRAVAUX

- Apaiser la circulation sur les routes est une priorité

p.9 COMMERCES

- Boulangerie place du commerce : Thom et Flo aux manettes
- Ouverture de Chic Hand Look

p.10 TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- La commune engagée dans la réflexion sur le développement des énergies renouvelables
- Fresque du Climat, réseau Citiz



p.11 ACTIONS ENVIRONNEMENTALES

- Forum ouvert sur les sujets environnement jeudi 11 avril

p.12 SOLIDARITÉ

- Pierrina Squecco, le Cozi Café partenaire du Relais Seniors

p.13 EXPRESSION

p.14 CULTURE

- La Maison des Arts a ouvert ses portes

p.16 BIBLIOTHÈQUE

p.16 ANIMATIONS

- Découvrez la programmation printemps / été

p.18 VIE ASSOCIATIVE

- Clémentine Schaeffer, Arthur Bouquet des Chaux, Les Sentiers, Paëlla géante, bilan du télérthon



p.20 AGENDA



Saint-Alban-Leyse / Mag n°48 • Directeur de la publication : Michel Dyen.
Photo de couverture : ©Gael Bouquet des Chaux.
Photo édito : ©dauphiné libéré
Photos : Mairie de Saint-Alban-Leyse, Cozi Café, Eric Jacquier, Cendrine Poisneuf
Rédaction : Service communication, Patrick Basset (rubrique Environnement).
Conception : La Cavalerie • Impression : Imprimerie Poncet - Saint-Alban-Leyse.
Tirage : 3 700 exemplaires • Dépôt légal : ISSN 2556-6938. Imprimé sur papier 60 % recyclé et 40 % certifié FSC = 100 % écologique.





« Des actions menées pour améliorer toujours plus le cadre de vie et le bien-être des Saint-Albanais. »

« Encore mieux vivre ensemble »,

Un vœu au cœur de la cérémonie de Michel DYEN, maire, et du conseil municipal pour 2024

La municipalité a mis à l'honneur les acteurs de l'enseignement et du champ médico-social :

- **L'école maternelle Louis Armand** représentée par sa directrice, Fabienne BOIS.
- **L'école élémentaire René Cassin** représentée par sa directrice, Sabine PERNET.
- **L'école primaire Notre Dame de la Salette** représentée par son directeur, Yvan CHOMEL.
- **Le collège Joseph et Xavier de Maistre** représenté par sa principale adjointe, Laurence VIBOUD.
- **Le CFA MFR «Le Fontanil»** représenté par son directeur, Nicolas JACOB.
- **Le CFA BTP des Savoie** représenté par son assistante de direction Katia COUTURIER et Christophe MONACI, conseiller formation.
- **Le DIME Alain PAQUIER (fondation OVE)** représenté par Sophie ROSSI, directrice adjointe et Nathalie HERVE, directrice de territoire.



- **Accueil Savoie Handicap** représenté par Paul RIGATO, directeur et Jean-Pierre BOITEAU, trésorier.
- **Le domaine de la Croix Rouge St Alban** représenté par Sophie TALAUD LOISEAU, directrice.
- **France Alzheimer** représenté par Guy BACOU, président.

À travers ce choix, les élus ont souhaité souligner l'importance de l'éducation et de la solidarité, deux axes clés de la citoyenneté, deux axes clés pour bien vivre ensemble.



Merci à la joyeuse et entraînante fanfare « Cocktail de Zik » qui a animé la soirée ainsi qu'à l'association de danse locale « Saint Alban Danse » pour la démonstration de son talent !



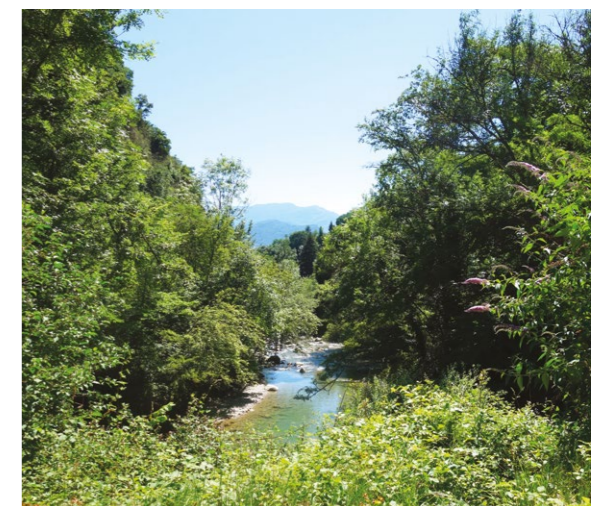
Bien vivre ensemble, la boussole qui guide les prises de décisions des élus

Michel Dyen a rappelé que les élus, à travers les actions menées au cours du mandat, travaillent, au côté de ces acteurs, pour améliorer toujours plus le cadre de vie et le bien-être des Saint-Albanais. Il a fait le bilan 2023 des projets en cours et réalisés et a remercié les adjoints, délégués, les commissions et les services municipaux. L'ouverture de la Maison des Arts, le projet de construction de la Halle Sportive, les actions en faveur de la transition écologique ou encore les actions du Relais Seniors et du CCAS pour l'inclusion sociale et la solidarité, sont des exemples de ce travail parmi tant d'autres.

Retrouvez le diaporama illustrant les actions 2023 sur www.santalbanleysse.fr (rubrique actualités)

Le civisme, garant du bien vivre ensemble

Le maire a déploré les manquements récurrents au civisme. Agressions verbales, agressions physiques des élus et des agents communaux, nuisances sonores, dégradations du matériel public, non-respect des règlements... Les incivilités sont nombreuses et quotidiennes. « La réussite d'une mixité équilibrée ne peut passer que par le respect mutuel. » a-t-il rappelé.



Le bien-aimé Bout du Monde malmené par les incivilités

Ce petit coin de paradis apprécié de tous les locaux se transforme vite en enfer pour les riverains pendant la période estivale. Circulation ininterrompue, stationnements abusifs, déchets sauvages, nuisances sonores... les conséquences de la sur-fréquentation sont nombreuses et nuisent aux riverains comme à la nature de ce site d'exception.

Endiguons ce fléau en agissant à notre échelle en :

- **Limitant nos déplacements** sur ce site en voiture en particulier le soir et les week-ends.
- **Jetant nos déchets** dans les conteneurs installés sur le site.
- **Respectant les autres usagers** : ne pas utiliser d'enceinte pour écouter de la musique, ne pas utiliser de scooter sur ce secteur, ne pas endommager les installations communales (table en bois, barbecue...).

► Démarchage à domicile : comment repérer les arnaques ?

Le démarchage à domicile (aussi appelé porte-à-porte ou vente à domicile) est une activité commerciale légale et encadrée par la loi. Mais certains délinquants utilisent ce prétexte pour pénétrer dans votre logement afin de commettre un vol ou effectuer un repérage.

I Les bons gestes

Si un démarcheur se présente à votre porte, **quelques bons réflexes** :

- Si vous le pouvez, **vérifiez le nombre de personnes présentes** avant d'ouvrir la porte (par le visiophone ou le judas). Exigez la **présentation d'une carte professionnelle**. **Ne signez rien avant d'avoir le devis en main. Ne versez pas d'argent, ne signez pas de chèque, surtout antidaté.** En cas de doute, proposez **d'appeler l'organisme professionnel** auquel est rattaché le démarcheur.
- **Si le vendeur se montre insistant ou menaçant, composez immédiatement le 17** pour faire intervenir la police ou la gendarmerie.



Vous êtes victime de violence, de vol, d'escroquerie, de cambriolage, ou témoin de trafic ou d'incivilité ?

URGENCE :

contacter le **17** ou par SMS le **114**

APPLICATION MOBILE « MA SÉCURITÉ » :

Tchat avec un policier, signalement de trafic, pré-plaintes (sans auteur identifié) conseils et informations locales.

► Urgences ► Cambriolages ► Démarches de signalement, de pré-plaintes : Retrouvez les informations détaillées sur



www.saintalbanleysse.fr
(rubrique vie locale/sécurité)

► Circuler en trottinette électrique, c'est pratique, respecter la réglementation, c'est automatique !

Rappel sur les conditions d'utilisation de la trottinette électrique :

- Vous devez être **âgé d'au moins 14 ans** pour l'utiliser.
- La vitesse maximum autorisée est de **25 km/h**.
- La trottinette ne peut pas transporter plusieurs personnes en même temps.
- Vous devez vous vêtir d'un **équipement rétro-réfléchissant** la nuit ou si visibilité insuffisante en journée.
- Port du **casque** conseillé. Vous devez avoir une **assurance responsabilité civile**.

En agglomération : vous devez circuler sur les pistes cyclables. En l'absence de pistes cyclables, vous pouvez circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est de 50km/h ou les aires piétonnes à condition de rouler à une allure modérée (6 km/h) et de ne pas gêner les piétons. La circulation sur les trottoirs est interdite.

En trottinette sans moteur, vous êtes considérés comme un piéton et vous devez donc circuler sur les trottoirs.

Information sur les modalités de paiement des factures périscolaires au-delà de l'échéance

Les factures émises par le service périscolaire (midi-écolier et garderie des écoles Louis Armand et René Cassin) **non honorées à l'échéance sont ensuite transmises au Service de Gestion Comptable de Chambéry (SGC) sous la forme d'un titre**, envoyé en parallèle aux familles.

Suite aux dernières directives reçues du SGC de Chambéry, nous vous rappelons que les

redevables devront s'acquitter par leurs propres moyens de leur dette, en choisissant l'un des 4 modes de paiement suivants :

- chèque (envoi au SGC accompagné du papillon détachable figurant au bas du titre),
- espèce (uniquement auprès d'un débit de tabac agréé puisque les centres des Finances Publiques n'acceptent plus ce moyen de

paiement - liste disponible sur le site www.impots.gouv.fr/paiement-de-proximite,

- carte bleue (via le site www.payfip.gouv.fr en renseignant l'identifiant et la référence mentionnés au bas du titre),
- virement (IBAN du SGC de Chambéry inscrit en haut à droite du titre).

Merci pour votre compréhension.



Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024 (un seul tour).

Bureaux de vote ouverts au gymnase René Guerraz de 8h à 18h.

Les élections européennes permettent aux citoyens européens d'élire les représentants au Parlement européen - ou « eurodéputés » - au suffrage universel direct à un tour, pour un mandat de cinq ans renouvelable.

I Qui vote aux élections européennes ?

Tout citoyen français et européen âgé d'au moins 18 ans, la veille du jour du scrutin, peut voter aux élections européennes. Il faut également être domicilié dans la commune où l'on souhaite voter et être inscrit sur les listes électorales de cette commune.

Les ressortissants communautaires âgés d'au moins 18 ans la veille du jour du scrutin qui jouissent de leurs droits civils et politiques en France et dans leur État d'origine, peuvent aussi voter aux élections européennes. Ils doivent résider dans la commune où ils souhaitent voter et être inscrits sur les listes électorales complémentaires de cette commune. Pour pouvoir s'inscrire sur cette liste complémentaire, un citoyen doit avoir la nationalité d'un des 26 autres États de l'Union européenne.

I Comment voter ?

- En vous rendant, le jour J, à votre bureau de vote, muni de votre carte d'identité (**obligatoire**) en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans et de votre carte d'électeur (**recommandée**).
- Ou par procuration.

Vous pouvez faire une procuration :

- en ligne sur www.service-public.fr ou maprocuration.fr
- ou en vous rendant au Commissariat de police (où qu'il soit) ou au Tribunal judiciaire (dont dépend votre domicile ou lieu de travail).

I Inscription sur les listes électorales

Vérifier son inscription :

Vous pouvez vérifier à tout moment votre inscription en scannant le QR Code situé sur votre carte électorale ou en vous rendant sur le site : www.service-public.fr **en saisissant tous vos prénoms inscrits à l'état-civil**.

Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous avez jusqu'au **vendredi 3 mai minuit** pour vous inscrire en mairie, et jusqu'au **mercredi 1^{er} mai** pour vous inscrire en ligne, que vous soyez citoyen français ou ressortissant européen.

S'inscrire :

Inscription en ligne sur www.service-public.fr ou directement à l'accueil de la mairie muni de votre papier d'identité et d'un justificatif de domicile à votre nom. Les moins de 26 ans présentent le justificatif de domicile de leurs parents.

Les personnes gérant d'une société ou entreprise doivent présenter leur KBIS. Vous recevrez votre carte d'électeur fin mai - début juin 2024.

⚠ Recherche Assesseurs pour tenir bureaux de vote le 9 juin

Pour bien fonctionner un bureau de vote a besoin d'au moins deux assesseurs. Si vous souhaitez nous apporter votre aide, vous êtes le/la bienvenu(e) ! Il suffit d'être inscrit sur les listes électorales.

Vous êtes intéressé(e) ?

Contactez-nous par mail ou par téléphone en nous indiquant le créneau horaire souhaité : 8h - 12h ou 13h - 18h ou à partir de 18h pour le dépouillement.

mairie@saintalbanleysse.fr

04 79 33 13 57

PLUS DE DÉTAILS SUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES SUR



www.saintalbanleysse.fr
(Rubrique mairie > Elections)

Ce Saint-Albanais de 64 ans va traverser le Canada en vélo pendant 3 mois

«Parce qu'il n'est jamais trop tard pour réaliser ses rêves, le 2 juin 2024, je quitterai Saint Alban-Leyse pour m'envoler à Vancouver avec mon vélo et ma remorque pour traverser le Canada d'Ouest en Est, du Pacifique à l'Atlantique... Le goût du voyage a toujours été présent chez moi. Ce périple est un mélange de thérapie, de découverte, de liberté mais surtout cette envie de quitter son petit confort quotidien. Juste prendre son temps, s'arrêter, ouvrir les yeux et admirer...».

Extrait du texte de présentation du projet d'**Eric Jacquier** à retrouver dans son intégralité sur

WWW.SAINTALBANLEYSSE.FR
RUBRIQUE « ACTUALITÉ »



« Planter sa tente, aller chez l'habitant, ne pas savoir où tu vas dormir le soir c'est ça le luxe... en tout cas c'est le mien. »

Apaiser la circulation sur les routes est une priorité

- **Sur la route de Chesses** : réduction de l'espace de circulation par la mise en place d'un passage alterné. Objectif : ralentir le trafic et sécuriser le passage piétons.
- **Suppression du tourne à gauche route Féclaz / rue des Barillettes** pour fluidifier la circulation, sécuriser davantage le carrefour et réguler le trafic de transit.
- **Rafraîchissement du marquage au sol** sur l'ensemble de la commune.

Retrouvez l'ensemble des travaux de voiries pour sécuriser les routes sur :

WWW.SAINTALBANLEYSSE.FR



Thom & Flo ont repris la boulangerie de la place du commerce

Pains, viennoiseries, pâtisseries, snacking... le jeune couple âgé respectivement de 22 et 25 ans vous propose une large gamme d'appétissants produits, le tout fait maison et à base de farine locale. Après l'agitation d'une vie lyonnaise rythmée à 100 à l'heure, ils mettent désormais toute leur énergie au service de la commune de Saint-Alban-Leyse. Et de l'énergie, ils en ont. Ils vous accueillent dès 6h30 le matin jusqu'à 19h le soir (coupure de 13h à 15h) du lundi au samedi et de 6h30 à 12h30 le dimanche. Le maire Michel Dyen, Nathalie Miège, déléguée aux commerces de proximité et l'ensemble de l'équipe municipale leur souhaitent une chaleureuse installation et toute la réussite nécessaire au lancement et à la pérennisation de leur commerce.

+ D'INFOS SUR FACEBOOK ET INSTAGRAM @MAISONTHOMETFLO



« Nous vous proposons une large gamme de produits, le tout fait maison et à base de farine locale. »

Ouverture de Chic Hand Look, boutique de prêt à porter féminin et onglerie

Elle s'appelle Sandra, elle a 29 ans, elle est saint-albanaise et elle a ouvert, en fin 2023, sa première boutique. Si l'espace est exigü, Sandra a su en tirer profit en créant un joli cocon aux allures de boudoir. La jeune femme y expose ses coups de cœur vestimentaires, des sacs, des bijoux et un espace pour le soin et l'embellissement des ongles. Retrouvez sa collection 45 place du commerce, côté route (entre la boulangerie et l'auto-école).



Ouverture lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Mercredi (sur rendez-vous uniquement). Samedi de 10h à 17h.

+ INFOS SUR FACEBOOK / INSTAGRAM : CHIC HAND LOOK. POUR L'ONGLERIE RENDEZ-VOUS SUR PLANITY CHIC HAND LOOK



Le salon de coiffure « Diminutif » a fêté ses 20 ans d'ouverture au mois de février ! Virginie gère le salon depuis 2004. Elle a coiffé et coiffe encore de nombreuses chevelures Saint-Albanaises ! Joyeux anniversaire d'installation et bravo pour le chemin parcouru !



La commune engagée dans la réflexion sur le développement des énergies renouvelables

La loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables du 10 mars 2023 exige des communes qu'elles définissent, après concertation de la population locale, les zones sur lesquelles elles souhaitent voir se développer des installations d'énergies renouvelables. Dans un premier temps différents types d'énergies renouvelables ont été envisagés ainsi que différents emplacements :

- **Ombrières avec panneaux solaires photovoltaïques** sur les parkings communaux situés avenue de Chambéry.
- **Installations panneaux solaires photovoltaïques** sur le toit des bâtiments communaux.
- **Installation d'un réseau de chaleur renouvelable** au Centre Bourg.



Centre-Bourg

Etude de faisabilité d'un réseau de chaleur renouvelable en géothermie

Le résultat de ce travail, mené en particulier par Mme Patricia Maffre Deprost, adjointe, a été présenté au Conseil municipal et adopté à l'unanimité. Le maire a rajouté que toutes les formes d'énergies renouvelables allaient être explorées. Des propositions seront ensuite étudiées puis réalisées ou non.

Les objectifs du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges entre en considération dans ce dossier car la commune va adhérer au parc.

Pour finir, les résultats du travail réalisé par chaque commune sera reporté au niveau national.

Saint-Alban-Leysse vous aide à comprendre les enjeux climatiques



Le climat change ? Pourquoi ? Dans quelles mesures ? Quelles seront les conséquences ? Que peut-on y faire ?

Patricia Maffre Deprost, adjointe à la transition énergétique, vous propose de trouver réponse à toutes vos questions en organisant des ateliers d'information ludiques et participatifs de **FRESQUES DU CLIMAT**.

Après les sessions de l'été 2023, deux nouvelles dates vous sont proposées, de 17 à 20h : **mardi 23 avril ou jeudi 2 mai**.

Inscrivez-vous à l'un de ces ateliers :

- ▶ via le formulaire de contact du site internet de la commune en précisant bien « fresque du climat », et la date retenue,
- ▶ ou directement à l'accueil de la mairie.

Chacun de ces ateliers sera suivi d'un pot de l'amitié pour poursuivre les échanges de manière conviviale !

Développer un réseau de voitures partagées et accessibles en libre-service via le réseau Citiz

Les avantages ?

- **Profiter** d'un véhicule sans les inconvénients.
- **Économiser** les frais d'entretien, d'assurance...
- **Agir** en faveur d'une utilisation raisonnée de la voiture.



Votre avis nous intéresse !

Afin de mieux connaître vos attentes et d'évaluer l'intérêt de cette possible nouvelle offre sur le territoire, donnez-nous votre avis via l'enquête accessible sur

www.saintalbanleysse.fr
(rubrique actualités)

Jeudi 11 Avril 2024 à la Salle des Fêtes Forum ouvert sur les sujets Environnement

Venez vous informer, échanger et débattre sur

Le Moustique-Tigre - Le compostage - Le tri sélectif - Les plantes et insectes à enjeux pour la santé humaine, ambroisie, datura, frelon asiatique, scarabée japonais, etc.

Cette soirée sera co-présidée par Anne-Laure Borie, ingénieure d'études sanitaires cellule Environnement Extérieur de l'Agence Régionale de Santé de la Savoie et Marie Bénévisse, vice-présidente de la gestion des Déchets et de l'économie circulaire de Grand Chambéry, en présence de Michel Dyen, Maire de notre commune.

Après une présentation générale du forum et individuelle de nos animateurs, chaque sujet sera traité lors d'ateliers dédiés qui seront animés par chacun de nos experts.

Vous pourrez vous exprimer, nous interroger, vous serez sollicités sur vos attentes, nous nous appuyerons sur vos propositions pour affiner nos plans d'actions.

Prévention sur la présence du Moustique-tigre

L'ARS a missionné AGATE, Agence Alpine des Territoires pour accompagner notre commune dans la mise en place du programme « **ambassadeurs Moustique-Tigre** ». Saint-Alban-Leysse devient ainsi « ville pilote ». Rémi Foussadier directeur de l'EIRAD (Entente Interdépartementale Rhône Alpes de Démoustication) sera présent pour répondre à vos questions.



« En 2024, trouvez le mode de compostage qui vous va ».

Depuis le 1^{er} Janvier 2024, chaque citoyen doit avoir à sa disposition une solution de compostage. Afin de répondre au plus près de vos souhaits et avec l'appui de la campagne « compostage » de Grand Chambéry, seront présents Guillaume Bry, chef du service déchets de Grand Chambéry ainsi que Les Epigées missionnées par Grand Chambéry pour répondre à vos questions sur les différentes formes de compostage.

Sans oublier la question ; Que puis-je mettre dans le composteur ?

Le tri sélectif reste d'une grande actualité : « je mets ou je ne mets pas dans ma poubelle jaune ? »

Vous hésitez sur certains contenants ! Sur certaines matières ! Recyclables ou non ? Vous n'êtes pas seuls. Venez avec les supports qui vous posent question et vous aurez la réponse !



Les sujets de plantes et insectes à enjeux pour la santé humaine seront traités par nos experts

Les sujets de l'ambroisie, du datura, du frelon asiatique et du scarabée japonais (poppillia japonica) seront présents avec des ateliers dédiés.

Vous aurez à votre disposition un questionnaire Environnement pour vous exprimer sur chacun de ces sujets.

Les enfants sont les bienvenus. Ne dit-on pas « la vérité sort de la bouche des enfants ». Leurs questions enrichiront ce forum.

Accueil à partir de 18h30, début de la réunion à 19h, nous terminerons la soirée par un moment de convivialité autour du verre de l'amitié.

Liste des experts : Guillaume Bry, Laetitia Ollivier, Rémi Foussadier, Les épigées Amélie Esmenjaud, Fanny Fleuret, Yves Bonnard, Marie Hélène Plaveret, Amélie Sourdet, Daniel Miclo, Robert Frappa.

Patrick Basset, votre Délégué Environnement.

Pierina Squecco, 102 ans, une doyenne pleine de vie

« Je suis plus que fière de ma maman »

Les yeux pétillants, Anne-Marie, sa fille, nous raconte la vie de Pierina. Née le 22 octobre 1921 à Cavazzo Carnico dans la province d'Udine en Italie, Pierina arrive en 1950 à Saint-Alban-Leyse pour suivre son mari, Irénée Squecco. Elle avait alors 29 ans. Le père d'Irénée, Luigi, s'est installé à Saint-Alban-Leyse bien des années avant.

➤ **RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DU PORTRAIT DE PIERINA SQUECCO SUR WWW.SAINTALBANLEYSSE.FR (RUBRIQUE ACTUALITÉ)**



« Son secret de longévité ?
Sa foi dans la vie, sa joie
de vivre, et ce en dépit
des épreuves traversées. »

PARTENARIAT

Le Cozi Café partenaire du Relais Seniors



Christèle Blambert adjointe à la solidarité, Elisabeth Fenestraz et Lorène Trotto, déléguées, ont œuvré à la mise en place d'un partenariat entre la commune et le café associatif inclusif et culturel, situé 32 place des Tournelles.

L'objectif du partenariat est de :

- S'appuyer sur une initiative solidaire portée par des acteurs locaux (le Cozi Café) pour en faire profiter les seniors.
- Rompre l'isolement et apporter des moments conviviaux autour d'activités favorisant l'échange et le partage.

Le partenariat prévoit que la commune offre aux seniors leurs adhésions à l'association afin de pouvoir participer aux ateliers proposés par l'équipe du Cozi Café.



Retrouvez le programme des animations sur www.santalbanleysse.fr
> Vie locale > Relais Seniors CCAS

Le partenariat a démarré en fanfare !

En témoigne ce bel après-midi du 28 février avec :

- Un concert offert par le Cozi Café.
- Des crêpes offertes par la commune.
- le tout déguisé !

Un moment comme on les aime, plein de bonne humeur et de partage humain entre générations !



Groupe de la Majorité « Toujours avec vous pour Saint-Alban-Leyse »

Chères Saint-Albanaises, chers Saint-Albanais, chers amis,

Les derniers chiffres du recensement publiés par l'Insee confirment l'attractivité de l'agglomération chambérienne. L'édition 2024 du Palmarès des Villes et Villages où il fait bon vivre place Saint-Alban-Leyse parmi les communes les plus agréables à vivre au niveau national. La commune attire et se densifie. La demande est en augmentation constante alors même qu'au niveau national, la complexité pour se loger interroge. Or, l'hébergement est une compétence qui relève des pouvoirs publics.

Il nous incombe également de créer de la mixité sociale en répondant aux objectifs de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain portant sur la construction de logements sociaux.

Donc oui, c'est un fait, nous délivrons des permis de construire pour des projets immobiliers, lesquels présentent un double avantage :

- Offrir de nouvelles opportunités de logements aux saint albanaises et futurs saint albanaises issus de tout horizon social.
- Créer de nouveaux services (exemple du Pôle Santé) ou améliorer les services existants.

Par exemple, le site comprenant la Maison de l'Enfance et la brasserie Gotteland sera réaménagé pour organiser l'espace de manière plus optimale et rationnelle. Le déplacement de la Maison de l'Enfance et du restaurant scolaire de l'école maternelle L. ARMAND à proximité des murs de l'école apportera un gain de confort et de sécurité aux petits écoliers. Sur ce même site, l'historique brasserie a été rachetée à M. Gotteland par la commune de manière tout à fait amiable, alors même que ce dernier souhaitait cesser son activité. Même s'il est amené à évoluer et à se moderniser, un commerce de type bistrot sera maintenu, comme cela a d'ailleurs déjà été signifié à maintes reprises.

Si la commune se densifie en logement, la protection de la nature et la végétalisation font partie intégrante des projets. Rappelons que l'environnement saint albanaise est constitué à 50% de zones naturelles agricoles protégées. La future adhésion de la commune au Parc Naturel Régional du Massif des Bauges en témoigne. Par ailleurs, des études paysagères accompagnent chaque programme immobilier. Enfin, nous veillons à aménager tout en amorçant notre transition écologique et énergétique.

Vos élus :

BALLAZ Serge
BARBAZENI Jacques
BAROUTI Anne-Marie
BASSET Patrick
BEGGIORA COHEN Maud
BLAMBERT Christèle
CLÉMENTI Christian
CODDET Philippe
CRAGNOLINI Nathalie
DIOT-PINORINI Anne-Marie
DUCHATEL Annie
DURAND Nicole
DYEN Michel
FAVRE Daniel
FENESTRAZ Elisabeth
JACOB Sébastien
MAFFRE-DEPROST Patricia
MARREC Hervé
MIÈGE Nathalie
PALLOT Geneviève
SIMON David
TOCHON Philippe
TROTTO Lorène

La transition écologique et énergétique de Saint-Alban-Leyse est la réponse que nous apportons aux défis climatiques et environnementaux. Elle consiste à transformer notre manière de produire, de distribuer et de consommer pour rendre le territoire plus écologique. La désimperméabilisation des sols des écoles, la plantation systématique d'arbres de haute-tige, le développement de la production d'énergies renouvelables (pose de panneaux photovoltaïques, aménagement d'un réseau de chaleur renouvelable...) en sont quelques exemples concrets.

À l'image du Centre-Bourg, toutes les opérations d'urbanisme sur la commune ont largement été concertées et continueront de l'être. D'ailleurs, nous convions vivement l'ensemble des habitants à venir nous rencontrer pendant nos réunions publiques. Lors de ces rendez-vous, nous apporterons des réponses constructives aux questions sur les projets communaux, loin du chant des sirènes ou des discours funestes de ceux qui jouent les Cassandre.

Groupe de la minorité « Tous réunis pour demain »

Chères Saint albanaises, chers Saint albanaise Une importante page de notre histoire communale vient de se tourner puisque le bar/brasserie Gotteland (institution plus que centenaire !) vient d'arrêter, avec regret, son activité.

Que deviendra le tènement immobilier ? Annoncé en conseil municipal, ce sera l'objet de la phase 3 du Centre Bourg.

Après abattage de beaux arbres et destruction de l'existant, un nouvel immeuble, ou plusieurs, devraient se dresser, avec sans doute une brasserie en RDC, et des logements au dessus. Combien ? Avec sûrement des parkings en nombre insuffisant.

La population sera-t-elle consultée sur le projet pour décider notamment de la nature de la brasserie, bar à thème ou brasserie

traditionnelle ? Selon les rumeurs entendues ça et là, le repreneur serait déjà connu.

Il y aura-t-il débat au Conseil Municipal ? Ou bien à l'instar du futur immeuble contenant le Pôle santé, serons nous simplement informés par les constructeurs à l'aide de plans définitifs et une fois le permis délivré, de réalisations dites d'exception, sans espaces verts conséquents avec de la vraie terre, de vrais arbres et non des arbustes.

Cette phase 3 sera-t-elle réalisée avant les prochaines échéances municipales ? Elle constituera probablement, avec la construction de la maison de l'enfance, la fin de l'aménagement du Centre Bourg. Combien de logement au final, 350, 400 ? Pourquoi une telle densification ? Quel cadre de vie pour les habitants ? Quid du plan des déplacements ?

Les infrastructures suivront-elles ? Nous aurons tout pour subir les incivilités, dont le maire s'est fait lécho avec force lors de la cérémonie des vœux le 12 janvier 2024. Nuisances sonores, tags qui fleurissent un peu partout, sans intervention municipale.

Avec ce nouveau cadre de vie, fera-t-il toujours bon vivre à Saint-Alban-Leyse, et en particulier dans ce Centre BOURG ? Pas sûr du tout ! Et paradoxe, certains des élus qui vantent l'attractivité du quartier, sa réalisation harmonieuse, habitent... ailleurs, et même parfois en dehors de la commune.

Alain SAUREL - Monique CHAPPERON - Robert FRAPPA - Axelle VILLIEN - Pascal MORNEX - Christine BERTHET-ZOTT

Contact : tousreunispourdemain@orange.fr
06 72 05 28 52



La Maison des Arts, inaugurée le 2 mars

Le maire Michel DYEN, Anne-Marie BAROUTI, adjointe à la culture, Lorène TROTTO, sa déléguée, les élus et l'association Les Z' Amis des Z' Arts présidée par Jean-Marc STOCKER, ont eu la joie de célébrer l'ouverture de la Maison des Arts !

Pas moins de trois mandats auront été nécessaires pour donner aux saint albanais un lieu dédié aux arts et à la culture. Beaucoup de réflexion, un chantier colossal et un important travail des élus et des services communaux sont finalement venus à bout de ce projet d'envergure.

« La Maison des Arts incarne le résultat d'un rêve un peu fou qui devient aujourd'hui réalité. Je suis fier aujourd'hui de présenter la métamorphose d'une ancienne école du XIX^e siècle en Maison des Arts. Je vois dans ce nouveau lieu l'incarnation de notre politique culturelle tant attendue avec des valeurs fortes et des objectifs ambitieux. »

Extrait du discours du maire.

Vitrine de la création, elle est un lieu de vie artistique mis au service des artistes locaux, des structures scolaires, médico-sociales, ou associatives souhaitant y présenter des projets culturels.

D'un coût total de **700 000 €**, le projet a bénéficié d'un soutien important :

• **150 000 €** de l'Etat à travers le plan France Relance et le plan de Relance européen EuNextGeneration

représenté le 6 mars par Laurence Tur secrétaire générale de la préfecture de la Savoie et sous-préfète de l'arrondissement de Chambéry.

• **100 000 €** de la Région Auvergne-Rhône-Alpes représentée le 2 mars par Alexandra Turnar, conseillère régionale.

• **81 000 €** du Département de la Savoie représenté le 2 mars par Catherine Chappuis conseillère départementale



Les écoliers d'aujourd'hui visionnant un film sur les souvenirs des écoliers et professeurs de l'école publique de la Salette.

« Très bonne idée d'avoir conservé ce patrimoine et merci aux bénévoles qui permettent de faire vivre ce lieu. »

Extrait du livre d'or de l'exposition.

La commune a remercié les personnalités impliquées en leur offrant la reproduction de l'œuvre *La Maison des Arts* de l'artiste local Oscar Torres. Ce dernier a représenté la Maison des Arts en évoquant les artistes choisis pour baptiser les salles : Zola, Ravel, Cézanne, Eiffel et Rodin. L'œuvre originale est exposée sur site. Mélissa Majaouf et Plume Maudens, les deux lauréates du concours dessins organisé avec la classe de CM1 de l'école René Cassin, ont été félicitées. L'ensemble des dessins réalisés sont exposés à l'été.



Une première exposition sur l'École Autrefois pour honorer l'identité d'origine du bâtiment

Cette exposition a été réalisée par l'association Les Z'Amis des Z'Arts qui assure désormais la programmation culturelle du lieu, en partenariat avec la commune. Le public a été invité à prêter mobiliers ou objets en référence à l'école le temps de l'exposition.

Merci aux Z'Amis des Z'Arts et à tous les participants !



Une partie des bénévoles des Z'Amis des Z'Arts.



Mme Reverdy, ancienne directrice de l'école publique de la Salette a contribué à l'organisation de l'exposition.



Prochaines expositions prévues en avril, mai et juin, avec un beau sujet en perspective : « Dire stop au harcèlement » sous forme de BD. Ce projet, mené en partenariat entre les établissements scolaires et la municipalité, est en cours de réalisation.



SUIVEZ LA PROGRAMMATION DE LA MAISON DES ARTS SUR WWW.SAINALBANLEYSSE.FR



Appel à projets

Vous êtes artiste professionnel ou amateur ? Une association ? Une structure qui a des projets artistiques à proposer ? Vous avez envie d'exposer ? N'hésitez pas à prendre contact avec :

Les Z' Amis des Z'Arts
Jean-Marc Stocker, président
Anne-Marie Barouti, adjointe à la culture
 Maison des Arts
 27 chemin de la Salette
 73230 Saint-Alban-Leyse

leszamisdeszarts@gmail.com

Musique et cinéma à l'affiche !

Ciné-concert

« La musique fait son cinéma »

Ré-interprétation de musiques de films par l'orchestre de l'école de musique Onde & Notes ponctuée de lectures de textes à voix haute par une liseuse.

Samedi 1^{er} juin à 20h30 à la salle des fêtes (entrée payante).



Organisé par la bibliothèque en partenariat avec l'école de musique Onde & Notes.



+ RÉSERVATION OBLIGATOIRE AUPRÈS DE LA BIBLIOTHÈQUE : 09 64 30 09 51
BIBLIOTHEQUE@SAINTALBANLEYSSE.FR

► Ceci est une sélection des actualités de la bibliothèque. Pour connaître le programme des animations, les dates d'ouverture pendant les vacances etc, rendez-vous sur le catalogue en ligne de la bibliothèque : bibliotheque-saintalbanleysse.fr

L'association Saint Alban Animations vous donne rendez-vous !

+ ÉVÈNEMENT RÉSERVÉ AUX ENFANTS INSCRITS, SCOLARISÉS OU RÉSIDANT SUR LA COMMUNE.



Un événement organisé en partenariat avec la commune.

Exposition

Sur le thème de la musique et du cinéma à la Maison des Arts du 11 au 29 juin à destination des ados et des adultes.

En partenariat avec Savoie Biblio.

+ PLUS D'INFORMATIONS SUR
WWW.SAINTALBANLEYSSE.FR

Premières Pages

Cette année, c'est l'album « Pouik et le petit oiseau » de Pascal QUEIGNEC et Laëtitia LE SAUX qui est au cœur de l'opération. Il est offert à tous les enfants nés ou adoptés en 2023. Vous pouvez le retirer dès à présent à la bibliothèque ou auprès du Pôle Petite Enfance communal sur présentation du document nominatif envoyé par la CAF au mois d'avril.



Un temps fort avec animations est proposé aux enfants et à leurs parents le week-end du 7 et 8 Juin 2024 à la salle de fêtes de St Jean d'Arvey.

Le dimanche 2 juin Fête du Four de Razerel

Départ de groupe à 10h au Monument aux Morts (place de Verdun) ou possibilité de se retrouver directement sur place.

L'accès au four se fait à pied, par un sentier d'environ 350 m de dénivelés dans la forêt (compter environ 1h de marche).

Plan des sentiers de St Alban-Leyse disponible à l'accueil de la mairie.



Après l'effort le réconfort ! (L'équipe des Sentiers et du Comité des Fêtes partageant un repas bien mérité).

Sur place : Pains cuits au feu de bois dans le four de Razerel, buvette, feux allumés sur place pour réaliser vos grillades à amener par vos soins.

Mme Puppini sortant les pains du four.



Un événement organisé par le Comité des Fêtes et l'association Les Sentiers de Saint-Alban-Leyse.



La Fête du Terroir offre aux habitants un moment de pur bonheur au parfum d'été et de vacances.



Le samedi 22 juin, jour de la Saint Alban Fête du Terroir !

Quoi de plus beau que de faire une fête valorisant l'artisanat local le jour de la Saint Alban ?

Artisanat culinaire, artisanat créatif, concerts, animations pour les enfants... la Fête du Terroir offre aux habitants un moment de pur bonheur au parfum d'été et de vacances.



Si vous souhaitez vous inscrire pour tenir un stand, contactez l'association Saint-Alban-Leyse Animations par voie postale :

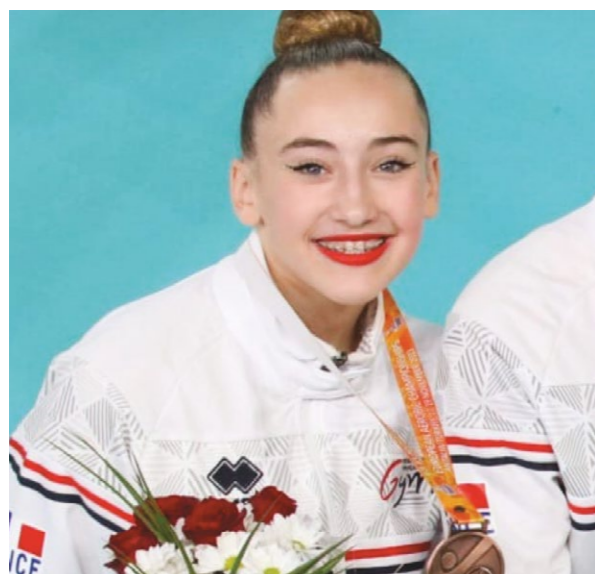
Fête du Terroir - 120 Avenue de la Mairie
73230 SAINT-ALBAN-LEYSSE

ou par mail à stalbanleysse.animations@gmail.com

+ INFOS ET PROGRAMMATIONS SUR
WWW.SAINTALBANLEYSSE.FR
[FACEBOOK@MAIRIEDESAINSTALBANLEYSSE](https://www.facebook.com/mairie.des.saint.alban.leysse)

Ces jeunes sportifs qui font honneur à Saint-Alban

La commune compte nombre de jeunes talents. Les clubs sportifs locaux jouent un rôle clé pour les repérer et dévoiler ces pépites en herbe.



Clémentine Schaeffer, 15 ans

Gymnaste de haut niveau en aérobic, Clémentine a quitté la commune en août 2022 pour suivre un cursus «sport-étude» au Pôle France à Toulouse. Elle a participé à ses premiers **championnats d'Europe** en novembre dernier et a ramené dans sa valise une **médaillon de bronze** acquise en groupe ainsi qu'une très belle sixième place en duo. Objectif 2024 : **les championnats du monde** qui auront lieu en Italie en septembre. Clémentine défendra le drapeau tricolore dans trois catégories : duo, trio et groupe.

Arthur Bouquet des Chaux, 20 ans

Arthur pratique le ski alpinisme à haut niveau. Après 13 années de cyclisme à Chambéry Cyclisme Compétition, il intègre le Club des Sports de Méribel il y a trois ans pour pratiquer le ski alpinisme en compétition. Il décroche la troisième place au championnat de France par équipe en 2023 et réalise encore de très beaux résultats cette saison. Il a représenté les couleurs de la France et de la Savoie le 13 et 17 mars à la **Coupe du monde de ski alpinisme** des jeunes de moins de 23 ans en Norvège.



MERCI AUX BÉNÉVOLES

Merci à tous les bénévoles des « Sentiers de Saint-Alban-Leyse » !

Depuis trente années, l'association « Les Sentiers de Saint-Alban-Leyse » présidée par Jean-Paul Jacquet, entretient, valorise, déblaie, balise les 25 kilomètres de sentiers de la commune.

Près de trente bénévoles s'activent un samedi par mois et occasionnellement, une équipe restreinte opère en cas de chute d'arbres ou autres problèmes.

L'association, qui travaille en collaboration avec la Mairie est à l'origine de la mise en valeur du vieux four de Razerel où a lieu chaque année la Fête du Four.



Offrez-vous une part de paëlla géante

Soutenez l'action des Portes Drapeaux de Saint-Alban-Leyse (section Savoie).

Le samedi 1^{er} juin rendez-vous sous la halle commerciale pour récupérer votre part à emporter. À partir de 10h jusqu'à 12h30. 10€ la part. Buvette et animation.



+ RÉSERVEZ VOTRE PART DE PAËLLA SUR LE MARCHÉ LES 22 ET 29 MAI SOUS LA HALLE COMMERCIALE OU PAR TÉL. JUSQU'AU 29 MAI AU 06 16 63 01 33



La course «Les 8h de l'espoir» a réuni plus de 300 participants !



Bilan du Téléthon 2023

La journée de l'espoir du 9 décembre a tenu ses promesses avec 11 342 € collectés grâce à votre mobilisation et celle des associations locales !

La course **LES 8H DE L'ESPOIR** (course, marche à pied ou fauteuil) au Stade de la Plaine des Sports a réuni 300 participants qui ont réalisé plus de 3000 tours de stade soit un total de plus de **4 000 kms !**

À la salle des fêtes, **l'AFM Coordination St Alban-Leyse** en partenariat avec le Club des Allobroges, l'Union Cycliste du Nivolet et le Comité des Fêtes a vendu **520 parts de choucroute**. Les bénévoles ont mis la main à la pâte pour préparer des pâtisseries maison, vendre des jouets, des livres et des compositions florales.

Enfin, le loto du 10 décembre a fait salle comble, permettant de lever **2 800 €** pour le Téléthon.

MERCI À TOUTES ET À TOUS !

Les événements à venir...

MARS

I SAMEDI 30

École de musique Onde&Notes présente : concert de l'école de musique « scène d'ados »
19h - espace Jean-Blanc - La Ravoire.

AVRIL

Séances Vidéo à 17h30 et à 20h30 au CHS de Bassens (auditorium du Nivolet) organisées par Bien Vivre à Saint-Alban - Culture & Loisirs.
Prochaines séances : 3 avril, 1^{er} mai, 12 juin.

I SAMEDI 13

Entretien des sentiers communaux à 13h30 place du Monument aux Morts organisé par l'association « Les Sentiers ».

I SAMEDI 20

L'association Savoir Secourir en Savoie organise une Formation aux gestes qui sauvent pour enfants à partir de 8 ans et adultes, au centre de culture et de loisirs. De 9h à 11h.
Coût : 22€.
Inscription : savoirsecouirensavoie@gmail.com
06 81 57 97 62

I MARDI 23

« Saint-Alban-Leysses vous aide à comprendre les enjeux climatiques », de 17h à 20h, salle des fêtes (petite salle, en bas à droite), organisée par la commune (sur inscription auprès de la mairie).

I DIMANCHE 28

Journée du souvenir des victimes de la déportation, à 11h30, au Monument aux Morts.

MAI

I JEUDI 2

« Saint-Alban-Leysses vous aide à comprendre les enjeux climatiques », de 17h à 20h, salle des fêtes (petite salle, en bas à droite), organisée par la commune (sur inscription auprès de la mairie).

I DIMANCHE 5

Vide dressing, organisé par le Comité des Fêtes.

I MERCREDI 8

Commémoration du 8 mai 1945, à 11h45, au Monument aux Morts.

I SAMEDI 25

Entretien des sentiers communaux à 13h30, place du Monument aux Morts organisé par l'association « Les Sentiers ».

JUIN

I SAMEDI 1^{ER}

Ecole de musique Onde & Notes et la bibliothèque de Saint-Alban-Leysses présentent : La musique fait son cinéma». Salle des fêtes à 20h30.

I DIMANCHE 2

Fête du four de Razerel, départ de groupe à 10h de la place de Verdun.

I SAMEDI 8

Cérémonie d'hommage aux Morts pour la France en Indochine à 11h30, au Monument aux Morts.

Ecole de musique Onde & Notes présente : Concert de Rock à 19h à l'espace Jean-Blanc à La Ravoire.

I JEUDI 13

Spectacle de la troupe «adultes», organisé par l'association Théâtre en Herbe. À la salle des fêtes (entrée payante).

I SAMEDI 15

Portes-ouvertes de l'école de musique Onde & Notes 10h-16h dans le parc du Château de Bressieux.

Entretien des sentiers communaux à 13h30 place du Monument aux Morts organisé par l'association « Les Sentiers ».

I DIMANCHE 16

Spectacle de la troupe «adultes», organisé par l'association Théâtre en Herbe. À la salle des fêtes (entrée payante).

I SAMEDI 22

Fête du Terroir.

I SAMEDI 29

Spectacles des trois troupes «enfants / ados», organisé par l'association Théâtre en Herbe. À la salle des fêtes (entrée payante).

I RÉUNIONS PUBLIQUES DE QUARTIER

Secteurs de la Clusaz et de Monterminod : dernière quinzaine de mai.

Secteurs de Leysse et des Corniolles : première quinzaine de juin.

Secteurs Centre-Bourg et de la Plaine : deuxième semestre 2024. L'ensemble des dates, heures et lieu précis vous seront communiqués via les panneaux lumineux, page facebook, site internet et affichage.

I PERMANENCES MENSUELLES EN MAIRIE

Les permanences mensuelles en mairie :

- **Urbanisme** : M. Stéphane GALLOIS, architecte conseil, vous reçoit le 1^{er} jeudi de chaque mois le matin. Vous pouvez également contacter le CAUE de la Savoie.
- **Notariat** : Une permanence des notaires a lieu le dernier mardi du mois en mairie de 9h à 11h.
- **Justice** : M. Thierry SONNEVILLE, conciliateur de justice, vous reçoit le deuxième mercredi du mois.

Prise de rendez-vous auprès de la mairie : 04 79 33 13 57 / mairie@santalbanleysse.fr

I LES CONSEILS MUNICIPAUX (DATES PRÉVISIONNELLES)

À 19h, dans la salle du conseil municipal (Centre de Culture et de Loisirs)

Mercredi 10 avril, 5 juin, 10 juillet.

I REPRISE DU BEACH VOLLEY À LA PLAINE DES SPORTS

La saison de Volley en salle se termine, nos trois équipes vont bientôt terminer le championnat départemental !

Le Beach Volley va reprendre début mai sur le terrain de la Plaine des Sports aux Barillettes. Le club est prioritaire tous les soirs de la semaine à partir de 18h et le samedi matin pour accéder au terrain.

L'inscription permet de pouvoir réserver des créneaux de jeu, soit une cotisation estivale de 36€ pour les personnes non adhérentes au club.

Infos : beachvolleysal@gmail.com